

N°2017-09-03

Réf. Nomenclature « Actes » : 1.7

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 26 octobre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 16 octobre 2017 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à la salle des fêtes de Sornac.

**Étaient présents** mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

M. Christophe Arfeuillère qui a donné pouvoir à Mme Mady Junisson ;  
Mme Véronique Bénazet qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Saugeras ;  
M. Daniel Couderc qui a donné pouvoir à M. Michel Guitard ;  
Mme Nathalie Delcouderc-Juillard qui a donné pouvoir à M. Philippe Brugère ;  
M. Baptiste Galland qui a donné pouvoir à M. Claude Bauvy ;  
Mme Annie Gonzalez qui a donné pouvoir à M. Éric Cheminade ;  
M. Gilles Magrit qui a donné pouvoir à M. Marc Bujon ;  
Mme Dominique Miermont qui a donné pouvoir à M. Serge Guillaume ;  
Mme Laurence Monteil qui a donné pouvoir à Mme Françoise Béziat ;  
Mme Marilou Padilla-Ratelade qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Guitard ;  
M. Philippe Pelat qui a donné pouvoir à M. Michel Pesteil ;  
Mme Marie-Hélène Pommier qui a donné pouvoir à M. Jean-Paul Bourre ;  
M. François Ratelade qui a donné pouvoir à M. Pascal Montigny ;  
Mme Valérie Sérrurier qui a donné pouvoir à M. Dominique Guillaume ;

M. Jean-Marc Bodin, excusé (non représenté) ;  
M. Éric Bossaert, excusé (non représenté) ;  
M. Michel Bourzat, excusé (représenté) ;  
M. Robert Bredèche, excusé (non représenté) ;  
M. Daniel Caraminot, excusé (représenté) ;  
Mme Christine Da Fonseca, excusée (non représentée) ;  
Mme Sandra Délibit, excusée (non représentée) ;  
M. Guy Faugeron, excusé (représenté) ;  
M. Pierre Fournet, excusé (non représenté) ;  
M. Robert Gantheil, excusé (non représenté) ;  
M. Xavier Gruat, excusé (non représenté) ;  
Mme Chantal Guivarch-Paisnel, excusée (non représentée) ;  
M. Michel Lefort-Lary, excusé (représenté) ;  
M. Bernard Maupomé, excusé (non représenté) ;  
Mme Christiane Monteil, excusée (non représentée) ;  
M. Gérard Moratille, excusé (non représenté) ;  
Mme Martine Pannetier, excusé (non représentée) ;  
M. Didier Péneloux, excusé (représenté) ;  
Mme Sylvie Prabonneau, excusée (non représentée) ;  
M. Joël Pradel, excusé (représenté) ;  
M. Marc Ranvier, excusé (non représenté) ;  
M. Bernard Rouge, excusé (non représenté) ;  
M. Jean-Claude Sangoï, excusé (non représenté) ;  
M. Michel Saugeras, excusé (représenté) ;  
M. Jean-Michel Taudin, excusé (non représenté) ;

M. Jérôme Valade, excusé (non représenté) ;  
M. Gérard Vinsot, excusé (non représenté).

Certifié exécutoire après transmission en sous-préfecture  
À Ussel, le 01/11/17  
Le président,

Alain Guéguen est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membre en exercice = 103 // présents = 68 // pouvoir(s) = 14 // votants = 82

Envoyé en préfecture le 07/11/2017

Reçu en préfecture le 07/11/2017

Affiché le



ID : 019-200066744-20171026-20170903-DE

## **Demande de mise à disposition du service eau du syndicat de la Diège pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et cartographie dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur « eau potable »**

Le président informe qu'un enjeu commun anime les maîtres d'ouvrages compétents en matière d'eau potable : assurer une desserte pérenne de la population avec une eau de qualité, en quantité suffisante et de la manière la plus économique possible.

Il explique qu'afin d'y répondre au mieux, une parfaite connaissance des infrastructures et du fonctionnement de l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable s'impose, condition préalable à la définition d'un programme opérationnel pluriannuel de travaux. Les élus en ont convenu lors de la réunion du conseil communautaire à Bugeat le 18 mai dernier.

L'ensemble de ces données permettra ainsi :

- de disposer d'un schéma directeur, véritable outil d'aide à la décision technique (objectif d'optimisation des infrastructures) et stratégique (anticipation des impacts du transfert de la compétence "Eau potable" à compter du 1er janvier 2020),
- de mobiliser les financements, conditionnés notamment à l'engagement d'un tel schéma directeur.

Il indique que pour faire face à la nécessité d'engager la formalisation d'un tel schéma (comprenant la réalisation d'un diagnostic, la définition de scénarii d'optimisation et la déclinaison d'un programme opérationnel pluriannuel de travaux) à une échelle territoriale pertinente, Haute-Corrèze Communauté souhaite engager une démarche globale.

Il informe que pour mener à bien la réalisation de ce schéma, Haute-Corrèze Communauté envisage donc de faire appel à une "assistance à maîtrise d'ouvrage" pour un accompagnement administratif et technique. Il est proposé de confier la conduite de ce projet au syndicat de la Diège en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage ainsi que la mission « cartographie » par le biais d'une convention de mise à disposition.

Il est à noter que le Département et l'Agence de l'Eau accompagnent l'engagement de ces Schémas Directeur d'Alimentation en Eau Potable.

Le projet de convention de mise à disposition est joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- engage la réalisation d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable sur son territoire ;
- confie la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au syndicat de la Diège ainsi que la mission cartographie ;

Envoyé en préfecture le 07/11/2017

Reçu en préfecture le 07/11/2017

Affiché le

ID : 019-200066744-20171026-20170903-DE

- approuve la convention de mise à disposition de services du syndicat de la Diège jointe la présente ;
- autorise le président à la signer ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre, dont les éventuels avenants ;
- sollicite des aides du Conseil Départemental de la Corrèze, du Conseil Départemental de la Creuse, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour ces missions.

Pour extrait conforme,  
À Sornac, le 26 octobre 2017  
Le président,  
Pierre Chevalier

